



**ACTIVITÉS DU FONDS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES
ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE
GESTION AVENIR D'ENFANTS**

Pour la période du 1^{er} avril 2017

au 31 mars 2018

OCTOBRE 2019

Déposé à l'Assemblée nationale
par le ministre de la Famille

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN (version imprimée) : 978-2-550-85303-9

ISBN (PDF) : 978-2-550-85304-6

© Gouvernement du Québec, 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,



Conformément à l'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants, j'ai le privilège de vous présenter le rapport sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Depuis 2009, plus de 173 millions de dollars ont été octroyés aux regroupements locaux de partenaires en petite enfance pour la planification de leurs activités. On estime que 400 000 enfants et leur famille ont été visés par ces activités.

Je tiens à remercier l'équipe d'Avenir d'enfants qui, en cette dernière année d'activités, demeure très engagée en maintenant le cap sur l'importance d'agir tôt et de façon concertée pour le développement des tout-petits québécois. Mes remerciements vont également aux membres du conseil d'administration d'Avenir d'enfants ainsi qu'à la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur dévouement dans ce projet collectif qui place les jeunes enfants au cœur de nos priorités.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Famille,

A handwritten signature in black ink that reads "Mlacombe". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Mathieu Lacombe



CONTENU

Note explicative sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et de la société de gestion avenir d'enfants

Rapport d'activités 2017-2018 d'Avenir d'enfants

États financiers du Fonds pour le développement des jeunes enfants

Entente de modification au protocole de partenariat



**NOTE EXPLICATIVE SUR
LES ACTIVITÉS DU FONDS
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES JEUNES ENFANTS ET
DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION
AVENIR D'ENFANTS**

ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018

Note explicative

Le fonds pour le développement des jeunes enfants (Fonds) vise à soutenir le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à :

- 1) favoriser le plus tôt possible, de concert avec les parents, le développement global de ces enfants, et ce, tant sur les plans physique et moteur, social et affectif, cognitif et langagier;
- 2) soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement global de leur enfant;
- 3) soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Déposé à l'Assemblée nationale en mars 2009, le projet de loi n° 7 instituant le Fonds a été sanctionné le 30 septembre 2009. La Société de gestion du Fonds, maintenant nommée Avenir d'enfants (AE), a été créée le 15 octobre 2009. Puis, en décembre 2009, le décret de mise en œuvre du Fonds et celui concernant l'octroi de la subvention à AE ont été adoptés. Le financement annuel d'AE est constitué de 15 millions de dollars accordés par le gouvernement du Québec et provenant de la taxe sur les produits du tabac ainsi que de 25 millions de dollars provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation), ce qui représente au total 400 millions de dollars sur dix ans.

En avril 2010, AE a donné le coup d'envoi de ses activités. Sa première stratégie d'intervention s'appuie sur la mobilisation des communautés locales. Les regroupements locaux de partenaires (RLP), composés d'organismes communautaires, de services de garde, d'écoles, de commissions scolaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ainsi que de municipalités, planifient, réalisent et évaluent des plans d'action triennaux visant le développement global des tout-petits et le bien-être des familles.

La deuxième stratégie d'intervention d'AE vient en appui à la mobilisation des communautés locales et permet de soutenir des projets en matière de partenariats et d'innovation, notamment ceux visant la production d'un outil, l'adaptation d'une bonne pratique ou la réalisation d'un projet pilote. Les promoteurs de projets admissibles sont la communauté scientifique de même que les organismes issus des réseaux communautaires, de l'enseignement, des services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que ceux du RSSS qui sont reconnus à titre d'instituts universitaires ou de centres affiliés universitaires.

D'autres initiatives ont également vu le jour pour renforcer l'intervention des RLP. Ainsi, AE soutient la coordination d'instances régionales de concertation en petite enfance et la participation des organismes communautaires œuvrant auprès des familles. AE déploie également une stratégie en partenariat avec les nations autochtones.

L'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants (Loi) prévoit ceci :

« Le ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants et de tout autre organisme à qui le ministre verse des subventions ou des contributions pour les fins visées aux articles 1 et 2. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des activités, des projets et des initiatives financés et faire état, le cas échéant, des modifications apportées au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon. »

Le partenariat entre le gouvernement et la Fondation, qui devait prendre fin en 2019, a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2020. Cette prolongation permettra aux RLP de distribuer le financement qu'ils recevront en 2019 sur deux ans.

Documents déposés

Comme le prévoit la Loi, le ministère de la Famille (Ministère) dépose le rapport sur les activités du Fonds et sur celles de la Société de gestion AE pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Ce rapport fait également état des décisions d'octroi auprès des RLP et des promoteurs de projets en matière de partenariats et d'innovation pour cette même période.

Le Ministère dépose également le bilan des états financiers du Fonds, c'est-à-dire le bilan des actifs, des passifs et des surplus cumulés pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Modification au protocole d'entente

Depuis le 26 mars 2018, une modification au protocole d'entente de partenariat entre le ministre de la Famille et la Fondation est en vigueur. Selon cette modification, les réductions de contribution de 2,5 millions de dollars consenties à la Fondation pour chacune des années financières 2018-2019 et 2019-2020 pour la réalisation de la campagne *Naître et grandir* sont désormais consenties à hauteur de 1 million de dollars en contrepartie de la réalisation de stratégies de communication pour *Naître et grandir* et à hauteur de 1,5 million de dollars en contrepartie de la réalisation d'une nouvelle campagne sociétale visant à favoriser la réussite éducative en faisant valoir l'importance de créer des conditions favorables au développement des jeunes enfants ainsi que le rôle essentiel de tous les acteurs de la société.



**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2017-2018 D'AVENIR
D'ENFANTS**



AVENIR D'ENFANTS

Contribuer au développement global des tout-petits pour que chacun ait un bon départ dans la vie et qu'il soit prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire

Rapport d'activités déposé au ministère de la Famille

1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

TABLES DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
PRÉSENTATION D'AVENIR D'ENFANTS.....	6
<i>Conseil d'administration</i>	6
<i>Avenir d'enfants en bref</i>	8
LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2017-2018	9
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	10
<i>Les enjeux stratégiques 2017-2018</i>	10
1. POSITIONNER STRATÉGIQUEMENT LA PETITE ENFANCE AFIN D'EN FAIRE UNE PRIORITÉ SOCIÉTALE ...	10
2. SOUTENIR LA MOBILISATION INTERSECTORIELLE DURABLE DES COMMUNAUTÉS.....	12
3. JOINDRE LES FAMILLES EN SITUATION DE DÉFAVORISATION.....	16
4. AMÉLIORER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	18
ANNEXE 1 : TABLEAUX DES OCTROIS FINANCIERS.....	21
<i>Regroupements locaux de partenaires</i>	21
<i>Partenariats avec les nations autochtones</i>	27
<i>Projets en partenariat et innovation (projets en cours)</i>	28
<i>Projets en partenariats et innovation (projets terminés)</i>	29
<i>Instances régionales</i>	31
<i>Projets en alliances stratégiques, valorisation et communication</i>	32
<i>Organismes communautaires Famille</i>	32
ANNEXE 2 : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	33

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Évolution des types de stratégies utilisées par les RLP pour joindre les familles défavorisées	16
Figure 2 - Stratégies de recrutement visant spécifiquement les familles en situation de pauvreté, avril 2017	17
Figure 3 - Évolution du ratio des dépenses administratives	18

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année qui vient de s'achever a été caractérisée par la volonté des partenaires en petite enfance de convaincre l'ensemble des acteurs de la société civile de reconnaître la période du 0-5 ans comme étant critique dans le développement des individus et donc cruciale pour le futur de notre société. Sachant qu'un enfant sur quatre est vulnérable dans au moins un domaine de son développement lors de l'entrée à la maternelle, nous sommes conscients qu'il nous reste du chemin à faire pour offrir à tous les enfants du Québec une chance égale de réussir. Ainsi, nous souhaitons que la reconnaissance de cette période critique mobilise toute notre société afin que, collectivement, nous puissions nous doter des meilleurs politiques, programmes et mesures qui permettront d'y arriver.

Cette année, nous avons fait de grands rapprochements avec le milieu municipal. Ce secteur a des leviers importants pour agir sur la qualité de vie des familles et par le fait même des tout-petits. Nous avons mené des travaux importants afin de définir les compétences municipales qui ont une influence positive sur les facteurs de protection en petite enfance. Nous avons été présents dans plusieurs événements où nous avons eu la chance de sensibiliser divers acteurs du monde municipal, tant des élus que des gestionnaires et des professionnels, au rôle concret qu'ils peuvent jouer.

Étant un témoin privilégié des différentes expériences vécues à travers le Québec, nous souhaitons partager ces apprentissages et ces expertises afin que les intervenants et les décideurs puissent avoir accès à des pistes de solutions et des arguments pour soutenir leurs actions. Pour y arriver, nous avons poursuivi le développement de la plateforme web agirtot.org par l'ajout de contenus thématiques et le partage d'outils et de réalisations des partenaires par la diffusion d'une cinquantaine de fiches coup de cœur. Toujours dans cette vision d'outiller au maximum les partenaires, nous avons également traduit de nombreux contenus pour répondre aux besoins de nos partenaires anglophones.

Nous avons évidemment poursuivi le travail d'accompagnement des communautés locales en soutenant une intensification des réflexions des partenaires quant à la pérennisation des actions qu'ils mènent auprès des tout-petits et de leurs familles. À cet effet, l'intérêt pour l'évaluation est grandissant et, de l'aveu même des regroupements locaux de partenaires, constitue un moyen très efficace pour faire des choix éclairés en matière de pérennité.

D'un point de vue plus organisationnel, et compte tenu de la transition vers la fin de notre mandat, nous nous sommes engagés dans la mise en œuvre d'un plan de gestion du changement qui s'articule principalement autour de mesures de soutien à la transition professionnelle de notre personnel. Nous avons également amorcé l'identification des divers éléments du legs d'Avenir d'enfants et des meilleures approches afin de le partager. Nous sommes fiers du travail accompli et gardons le cap vers l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés pour réaliser nos grands axes stratégiques d'ici la fin de notre mandat.



Jean-Pierre Hotte
Président du conseil d'administration



Julie Dostaler
Directrice générale

PRÉSENTATION D'AVENIR D'ENFANTS

Avenir d'enfants est une organisation à but non lucratif créée en 2009 afin de recevoir et d'administrer la contribution financière du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon conformément au protocole d'entente intervenu entre ces deux parties. Pour la portion gouvernementale, le protocole d'entente s'appuie sur la *Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants* prévoyant une somme totale de 150M\$ administrée par le ministère de la Famille au nom du gouvernement du Québec. À ce montant s'ajoute la contribution de 250M\$ de la Fondation Lucie et André Chagnon. Ainsi, Avenir d'enfants a reçu le mandat en 2009 d'administrer et de distribuer ces sommes afin de soutenir la mobilisation locale et contribuer au développement des enfants de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté. Ce mandat devait initialement se terminer le 30 septembre 2019. Toutefois, c'est d'un commun accord que le gouvernement et la Fondation décidaient, au cours de 2016, de prolonger le mandat jusqu'en septembre 2020, dans un souci d'assurer une transition fluide sur le terrain.

Le conseil d'administration d'Avenir d'enfants est composé de quatre administrateurs nommés par le gouvernement du Québec, de quatre administrateurs nommés par la Fondation Lucie et André Chagnon et de deux administrateurs cooptés, nommés conjointement par les deux signataires de l'entente de partenariat. Il existe également deux comités du conseil : le comité d'audit et le comité d'évaluation et de reddition de comptes.

Conseil d'administration

NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

M. Jean-Pierre Hotte

Président du conseil d'administration

Mme Lucie Robitaille (jusqu'au 8 décembre 2017)

Sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

Mme France Dompierre (Nomination au conseil d'administration du 23 mars 2018)

Sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

M. André Dontigny

Directeur général adjoint de la promotion et la prévention en santé
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mme Marilou Harvey

Directrice des services de soutien et d'expertise
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

NOMMÉS PAR LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

M. Jean-Marc Chouinard

Vice-président du conseil d'administration

Président

Fondation Lucie et André Chagnon

M. Claude Chagnon

Vice-président du conseil et chef de direction
Fondation Lucie et André Chagnon

Mme Sylvianne Chaput (jusqu'au 4 décembre 2017)

Vice-présidente, Gouvernance, risque et performance
Fondation Lucie et André Chagnon

M. Gérald Beaudry (Nomination à l'assemblée extraordinaire des membres du 8 décembre 2017)

Président
COSMOSS

Mme Marie Rhéaume

Directrice générale
Réseau pour un Québec famille

MEMBRES COOPTÉS

Mme Margaret Douek

Retraitée
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

M. Bruno Sioui (jusqu'au 5 juin 2017)

Professeur en sciences du développement humain et social
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mme Caroline Bouchard (Nomination à l'assemblée extraordinaire des membres du 8 décembre 2017)

Professeure titulaire, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage
Université Laval

Avenir d'enfants en bref

En s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les meilleures pratiques en développement des communautés, Avenir d'enfants a défini en 2009 son cadre de financement afin de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

Ainsi, comme condition fondamentale pour recevoir du financement, il fallait que les organisations locales (services éducatifs à l'enfance, organismes communautaires, centres de santé et services sociaux, écoles, municipalités, etc.) décident de travailler ensemble pour réaliser un état de situation de la vulnérabilité des enfants de leur milieu ainsi qu'une recension des services existants. Ces regroupements devaient, par la suite, planifier des actions visant à améliorer cette offre de service afin de mieux joindre les familles vulnérables et donner ainsi une chance égale à tous les enfants d'être prêts à entreprendre leur parcours scolaire. Un modèle et des outils de planification écosystémique furent développés pour les accompagner dans cette démarche. Ceux-ci sont actuellement utilisés par les 139 regroupements locaux de partenaires (RLP) soutenus par Avenir d'enfants. En plus de la réalisation d'actions, le financement disponible a permis l'embauche d'une ressource pour aider les RLP dans la planification, la mise en œuvre et l'amélioration de leur plan de communauté. Le financement, d'une durée de 11 ans, permet l'expérimentation de nouvelles pratiques et l'amélioration continue de celles existantes.

Du financement a également été octroyé pour la réalisation de projets de partenariats et innovation. L'idée était de favoriser le développement de connaissances, d'outils, de trousseaux, de programmes pouvant être utiles aux acteurs locaux qui agissent en petite enfance, et de soutenir le transfert et l'appropriation de ces connaissances auprès des partenaires. Actuellement, 21 projets sont soutenus en ce sens.

Dans le but de joindre les communautés les plus vulnérables, un déploiement a également été réalisé du côté autochtone par le biais d'ententes de partenariat avec les Premières Nations, les communautés criées et inuites ainsi qu'avec le Regroupement des centres d'amitié autochtones.

Rapidement après le déploiement au local, Avenir d'enfants a mis à la disposition des acteurs régionaux en petite enfance une somme permettant l'embauche d'une coordination à temps partiel afin d'intensifier la relation locale-régionale. Cette stratégie permet de renforcer la préoccupation de l'agir tôt, particulièrement auprès des familles vulnérables et de voir naître des projets mobilisateurs à l'échelle régionale en cohérence et en soutien aux actions réalisées au palier local.

Soutien d'Avenir
d'enfants :

139 regroupements
locaux de partenaires
(RLP) dans **16** régions
administratives

16 instances régionales
en petite enfance

25 communautés des
Premières Nations

8 communautés criées

2 projets autochtones en
milieu urbain

1 projet inuit

21 projets de partenariat
et innovation

400 000 enfants visés et
leur famille

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2017-2018

- ▶ Bien que du travail reste à faire, le contexte politique a été plutôt favorable à la petite enfance et aux familles cette année.
- ▶ Avenir d'enfants a eu de nombreuses tribunes en 2017-2018 pour sensibiliser les décideurs de différents milieux quant à leur contribution sur le développement optimal des tout-petits, que ce soit en participant à des événements ou en publiant des contenus sur le site web agirtot.org et sur les médias sociaux.
- ▶ Malgré les enjeux de pérennité et la fin de mandat d'Avenir d'enfants qui approche, la mobilisation durable des communautés locales et la capacité d'agir se maintiennent.
- ▶ La mobilisation des acteurs régionaux en faveur de la petite enfance continue de se structurer.
- ▶ Le travail des regroupements locaux de partenaires en lien avec la participation des parents continue de progresser vers une implication plus significative de ces derniers.
- ▶ Diverses stratégies d'actions passant également par la remise en question de leur façon de faire sont menées par les partenaires pour joindre les familles, particulièrement celles en situation de défavorisation. Ces stratégies semblent porter leurs fruits.
- ▶ Les systèmes et les processus d'Avenir d'enfants arrivent à maturité et permettent de mieux témoigner des retombées directes et indirectes de ses activités.
- ▶ La fin de mandat est une préoccupation importante pour l'organisation et tous les efforts sont mis en place pour que cette transition se fasse de la façon la plus harmonieuse possible.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les enjeux stratégiques 2017-2018

1. POSITIONNER STRATÉGIQUEMENT LA PETITE ENFANCE AFIN D'EN FAIRE UNE PRIORITÉ SOCIÉTALE

La période de la petite enfance offre des fenêtres d'opportunité uniques pour prévenir des problèmes pouvant survenir plus tard dans la vie, comme le décrochage scolaire, la pauvreté ou les inégalités sociales et de santé. Au Québec, c'est un enfant sur quatre qui commence la maternelle en ayant un retard dans au moins une sphère de son développement. Pour améliorer cette situation, il faut agir sur plusieurs déterminants à la fois, ce qui implique l'engagement des décideurs qui peuvent agir sur la modification de politiques publiques favorables à l'amélioration des conditions de vie. Pour l'année 2017-2018, Avenir d'enfants a ciblé deux publics prioritaires : les élus municipaux ainsi que les élus provinciaux. Pour les sensibiliser, deux stratégies ont été mises en œuvre : réaliser des actions d'influence et d'information; et soutenir le développement de la capacité d'influence des partenaires locaux et régionaux.

Des avancées intéressantes

Les politiques publiques

L'année 2017-2018 fait état de plusieurs avancées en matière de politiques publiques. Plusieurs annonces gouvernementales favorables au développement des jeunes enfants ont été faites au cours de cette année. Il s'agit de la [Politique de la réussite éducative](#), la [Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans](#), le [projet de loi 143](#), le [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale](#) et le [Plan d'action interministériel de la politique gouvernementale de prévention en santé](#). De plus, on a observé une place croissante de la thématique « petite enfance » dans le discours politique.

Les municipalités

De leur côté, les municipalités semblent devenir des acteurs de plus en plus actifs en petite enfance. Près de 80 % des 1133 municipalités du Québec se sont désormais dotées d'une politique familiale municipale, et le nombre d'accréditations et de réaccréditations pour devenir « [municipalité amie des enfants](#) » a monté en flèche entre 2009 et 2018. En effet, seulement 3 accréditations ont été décernées en 2009, contre 14 accréditations ou réaccréditations en 2014, puis 22 pour la période 2017-2018. Ce sont ainsi 49 municipalités du Québec qui sont désormais des « municipalités amies des enfants », avec le potentiel d'atteindre 75 municipalités au cours de l'année 2018.

La contribution d'Avenir d'enfants

Réaliser des actions d'influence et d'information

Avenir d'enfants avait prévu réaliser plusieurs actions d'influence et d'information au cours de l'année 2017-2018. À cet effet, l'organisation a produit [un mémoire dans le cadre du projet de loi 143](#) (juin 2017) visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance. Également, au cours de la dernière année,

l'organisation a eu l'occasion de rencontrer des élus de l'Assemblée nationale afin de présenter son mandat et d'échanger sur les constats, les enjeux et les préoccupations liés à la poursuite des objectifs en petite enfance. Des rencontres ont également eu lieu au printemps 2017 avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), afin de leur présenter Avenir d'enfants et le résultat des travaux sur les liens entre les compétences municipales et la petite enfance, et afin d'explorer des pistes de collaborations futures. De nombreuses actions de communication et de représentation ont été effectuées auprès du milieu municipal, par exemple à la Rencontre montréalaise du Réseau québécois villes et villages en santé (RQVVS) et au 29^e colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF), afin de sensibiliser les élus au rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement des tout-petits.

Certaines publications réalisées par Avenir d'enfants s'adressaient spécifiquement aux élus municipaux, dont quatre billets de blogue sur les municipalités, publiés sur agirtot.org. Par ailleurs, la thématique [Petite enfance et municipalités](#), elle aussi publiée sur agirtot.org, a généré près de 4400 vues entre juillet 2017 et juin 2018. Elle traite, entre autres, des compétences des municipalités à influencer la qualité de vie des familles et, du même coup, le développement des enfants. Il y a également eu des collaborations avec Prendre soin de notre monde et l'Observatoire des tout-petits.

Notons également la réalisation de la 2^e édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP) tenue en novembre 2017 à laquelle fut étroitement associé Avenir d'enfants. Cette édition a mobilisé 314 organismes autour de 460 actions, soit une hausse de 30 % par rapport à 2016. On note également que même si la notoriété de la GSTP a baissé, passant de 11 % à 8 %, sa portée médiatique a doublé. Bien que cette édition ait été riche en retombées, l'évaluation révèle l'importance d'améliorer les processus de mise en œuvre et de gouvernance, ainsi que la nécessité d'intensifier le travail de mobilisation et de sensibilisation des publics ciblés.

Soutenir le développement de la capacité d'influence des partenaires locaux, régionaux et nationaux

Afin que les partenaires locaux et régionaux soient en mesure de mener leurs propres actions d'influence, Avenir d'enfants a fourni des efforts dans l'outillage et le financement de certains partenaires.

Ainsi, l'organisation a soutenu la réalisation d'analyses permettant de mieux documenter la réalité et les besoins des clientèles desservies par des organisations nationales, afin de pouvoir témoigner de ces besoins auprès des différents décideurs concernés et ainsi mieux y répondre. Ce genre de démarche a été notamment réalisé par le Réseau pour un Québec Famille sur la conciliation travail-famille; par le Regroupement pour la valorisation de la paternité sur la réalité des jeunes et futurs papas - soit la génération Y; ainsi que par le Réseau des centres de ressources périnatales du Québec pour documenter les besoins des jeunes familles.

Outre ces actions ayant des visées d'influence en regard des politiques sociales, Avenir d'enfants continue de produire quatre infolettres annuellement, en plus d'un billet de blogue par semaine sur le site agirtot.org, outillant ainsi les partenaires afin qu'ils puissent eux-mêmes agir comme influenceurs dans leurs milieux.

2. SOUTENIR LA MOBILISATION INTERSECTORIELLE DURABLE DES COMMUNAUTÉS

Les problèmes sociaux auxquels notre société est confrontée, comme la pauvreté ou le décrochage scolaire, sont complexes et aucune organisation ne peut parvenir seule à générer des changements de grande ampleur. Pour trouver des solutions adaptées, le soutien d’Avenir d’enfants vise à coordonner les efforts des acteurs locaux pour ralentir ou éliminer certains de ces problèmes avant l’âge de 5 ans. Si cette idée paraît simple en théorie, la mettre en œuvre nécessite la collaboration rigoureuse de ces milliers d’acteurs provenant de différents secteurs.

En 2017-2018, c’est encore plus de 3000 partenaires issus de différents secteurs qui sont rassemblés au sein des 139 regroupements locaux soutenus par Avenir d’enfants. À ce nombre, il faut également ajouter les partenariats avec les nations autochtones ainsi que les organisations à portée régionale qui sont mobilisées au sein d’instances régionales en petite enfance (IR). Le réseau d’Avenir d’enfants inclut également des organisations nationales ayant une capacité de mobiliser un réseau en entier : c’est le cas notamment de la Fédération des organismes communautaires Famille (FQOCF), de l’Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) et du Regroupement pour la valorisation de la paternité.

En raison de la fin du mandat d’Avenir d’enfants en 2020, il est souhaitable de soutenir les RLP, les IR et certains « réseaux clés » afin que les conditions permettant le maintien des mobilisations locales et régionales soient mises en place et que ces acteurs puissent continuer à porter la préoccupation de l’agir tôt dans leurs actions, mais aussi auprès des autorités concernées. Au cours de la dernière année, nous avons donc soutenu diverses initiatives permettant d’outiller les RLP et les IR à faire valoir les retombées de leurs actions et la valeur du travail collectif au bénéfice des tout-petits. Nous avons également contribué, par nos interventions sur diverses tribunes et par notre participation à des comités à portée nationale, à favoriser le développement d’une vision commune, d’un arrimage des actions ainsi qu’à une certaine reconfiguration de l’écosystème « petite enfance-famille » québécois.

Des avancées intéressantes

Regroupements locaux de partenaires (RLP)

Encore cette année, on note une amélioration de la qualité de la mobilisation au sein des regroupements locaux de partenaires (RLP). Depuis avril 2016, les RLP évaluent leur degré de mobilisation en utilisant l’échelle d’Himmelman¹ qui comporte quatre échelons : réseautage, coordination, coopération et collaboration. Cette année, 131 des 139 RLP ont évalué leur mobilisation; 59 % se situent sur l’échelle de la collaboration, comparativement à 43 % en 2016; ce qui démontre une amélioration de leur engagement dans le processus collectif.

On constate également une augmentation du nombre d’organismes partenaires en 2017. Le secteur communautaire demeure le plus représenté (39 %). Par ailleurs, les plans d’action

¹ A.T. HIMMELMAN (2002), *Collaboration for a Change. Definitions, Decision-making Models, Roles, and Collaboration Process Guide*.

déposés en avril 2017 démontrent une intention de certains RLP à créer des partenariats non traditionnels, notamment avec le milieu municipal et d'autres acteurs tels que ceux impliqués dans le domaine de l'employabilité.

Le *Bilan des agents*, réalisé en mai 2017, montre que la capacité en évaluation des partenaires est la seule dimension de la capacité d'agir globale qui est en constante progression depuis les débuts d'Avenir d'enfants. En date du 30 juin 2017, 94 % des RLP sont accompagnés par un évaluateur externe (130/139). Les objets d'évaluation sont divers, par exemple l'évaluation du partenariat pour optimiser la révision de la gouvernance et des processus, ou l'évaluation visant à valider la portée des actions mises en œuvre ou l'efficacité d'une stratégie (mesurer des résultats, apprendre, comprendre et s'ajuster). L'évaluation est également utilisée afin d'identifier les conditions essentielles pour la pérennité et le soutien aux changements de pratiques.

Les résultats du *Bilan des agents* de l'année 2017 démontrent une progression par rapport à l'année précédente quant à la capacité des RLP de mettre en place des stratégies pour favoriser la participation des parents au sein du regroupement. Les données issues des mises en contexte des plans d'action déposés par les RLP en avril 2017 démontrent une nette progression dans différents types de participation qui sont privilégiés par les partenaires afin de favoriser l'implication des parents. Ces résultats montrent que les partenaires privilégient de plus en plus des formes d'implication qui favorisent davantage la collaboration avec les parents ainsi que leur *empowerment*.

Les RLP se questionnent sur la poursuite dans le temps de leurs travaux collectifs. On relève des engagements fermes de reprises d'actions par des institutions et des choix éclairés sur les actions que les RLP souhaitent poursuivre dans leur milieu. Pour ce faire, ceux-ci explorent les sources de financement possibles.

Les instances régionales en petite enfance

Du côté des instances régionales en petite enfance (IR), on constate une progression significative de la mobilisation et du mode de gouvernance attribuable au fait que plusieurs IR ont atteint un stade de maturité élevé. On note également une augmentation significative du soutien offert par les instances régionales aux RLP de leur région. Un plus grand nombre d'actions concrètes ont été réalisées pour les RLP ou de concert avec ces derniers. Par contre, on constate également une baisse significative de la capacité à positionner la petite enfance au régional, que nous pensons attribuable au fait que 6 des 16 IR sont arrimées avec des instances porteuses d'autres thématiques ou enjeux et qu'il est beaucoup plus difficile pour elles de positionner la petite enfance auprès des autres acteurs régionaux.

Les principaux secteurs représentés au sein des instances régionales sont les ministères (Santé, Famille, Emploi-Québec, MAMOT), le réseau de l'éducation (commissions scolaires, établissements d'enseignement, partenaires pour la réussite éducative, table des directeurs des commissions scolaires), le réseau de la santé et des services sociaux et les services aux enfants et à la famille (regroupements de services de garde subventionnés – CPE, garderies, milieu familial, regroupements OCF).

Stratégies autochtones

L'entente avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est maintenant à son plein déploiement : 25 communautés des Premières Nations sur une possibilité de 32 (78 %) bénéficiaient d'un soutien financier et d'un accompagnement pour la mise en œuvre de leur plan de projet en décembre 2017.

Dans le cadre du projet Maamuu Uhpichinaausuutaa, coordonné par le Cree Nation Government, les 9 communautés participantes sont présentement à l'étape d'identifier leurs besoins et d'élaborer leur plan d'action pour améliorer collectivement leur soutien aux jeunes enfants et aux familles.

Le projet Ilaguiinut, dont la coordination est déléguée au Nunavik Regional Board of Health and Social Services, permet d'offrir un soutien au développement des maisons de la famille dans 6 communautés inuites (sur 14) afin de contribuer au renforcement d'actions concertées préventives et du soutien au développement de la petite enfance et des familles².

Le projet Abinodjic, porté par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), est accompagné par Avenir d'enfants depuis le printemps 2011. La phase 1 du projet visait principalement le développement d'un partenariat entre une organisation autochtone (le CAAVD), un CSSS et un centre jeunesse ainsi que la mise en place de services mieux adaptés à la clientèle autochtone en petite enfance et en périnatalité, à travers la mise sur pied de services sociaux et de santé (la Clinique Minowé). La phase 2 du projet, démarrée depuis janvier 2016, permet au CAAVD de consolider et d'élargir son leadership en matière de soins, de soutien, d'accompagnement et de prévention auprès de la petite enfance autochtone en misant sur la transmission des savoirs et sur l'appropriation de nouvelles connaissances, habiletés et compétences par des femmes enceintes, des parents, des intervenants, du personnel spécialisé et des décideurs des organismes concernés.

Finalement, le projet coordonné par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) pour le déploiement de la stratégie Mamu Atussetau vise le renforcement de la capacité d'agir du mouvement à travers le soutien et l'accompagnement des centres d'amitié autochtones œuvrant dans plusieurs centres urbains du Québec. Avenir d'enfants collabore avec le RCAAQ à l'élaboration de son modèle de soutien auprès des centres d'amitié autochtones présents sur le territoire québécois.

Les projets en partenariat et innovation

Plusieurs organisations soutenues dans le cadre des projets en partenariat et innovation ont pris conscience de l'importance de travailler ensemble et ont revu leur modèle d'affaires et leur façon de s'organiser. Avenir d'enfants travaille à soutenir la pérennité de leur rôle et favorise les collaborations et les partenariats entre eux pour combiner les forces. Deux observations majeures ressortent cette année. Tout d'abord, on observe que les acteurs nationaux clés souhaitent poursuivre et accentuer certaines fonctions de soutien en lien avec leur mission, particulièrement dans le contexte de fin de mandat d'Avenir d'enfants. Pour ce faire, ils ont besoin d'appui pour revoir leur offre de service et leur modèle de financement. On constate également qu'ils

² NRBHSS, mise à jour de AGREEMENT BETWEEN AVENIR D'ENFANTS AND THE NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES. Présenté par Yoan Girard, Gilles Cloutier, 18 juin 2018 (document interne)

souhaitent poursuivre les collaborations entre eux et qu'ils voient l'avantage à se regrouper pour avoir plus d'impact sur le changement de normes sociales permettant de faire avancer la cause des tout-petits.

La contribution d'Avenir d'enfants

Le soutien et l'accompagnement dans une perspective de pérennité

Comme mentionné plus haut, l'accompagnement par Avenir d'enfants des volets Évaluation et Valorisation a permis aux RLP de déterminer les actions de mobilisation ou celles dirigées vers les familles devant être maintenues dans le temps. Les plans déposés en avril 2017 démontrent que 70 % des RLP ont trouvé des solutions concrètes pour poursuivre certaines de leurs actions. On peut y lire aussi que 100 % des RLP souhaitent que la concertation se poursuive au-delà de 2020.

L'équipe d'agents d'accompagnement a accentué les fonctions d'accompagnement associées à la facilitation des liaisons et du réseautage. Cette contribution des agents visait à permettre une meilleure collaboration entre les acteurs impliqués. L'approche d'accompagnement souple et modulable offerte par les agents porte ses fruits dans un contexte changeant où les RLP et les IR désirent réduire le nombre de tables de concertation et optimiser leurs pratiques. Cela conduit l'agent à accompagner des démarches de concertation au-delà de la petite enfance. Dans ces contextes, l'agent se fait le défenseur de la prévention dès la grossesse et influence du mieux qu'il peut les acteurs moins concernés par la petite enfance.

L'année 2017-2018 a marqué le début d'une approche d'accompagnement plus ciblée vers le régional et visant une plus grande liaison entre les RLP d'une région et entre les RLP et les IR. Ayant colligé des informations depuis 2009, Avenir d'enfants peut dégager des tendances par région et rendre disponible cette information aux RLP et aux IR. Cela contribue à la vision que peut se donner une région et favorise ainsi un meilleur réseautage entre les RLP et les IR sur des sujets communs comme le développement des tout-petits, les saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, etc. Sachant que l'expérience positive autour d'un projet concerté est vectrice de succès pour la pérennité des relations, le conseil d'administration d'Avenir d'enfants a accepté à l'hiver 2017 de mettre à la disposition des milieux des sommes pour des projets locaux régionaux concrets et ponctuels. Ainsi sont nés des projets concertés en éveil à la lecture et l'écriture (Montréal) et facilitant l'accueil des immigrants (Québec). D'autres suivront dans la prochaine année. Soulignons que la diffusion des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) et les actions menées durant la Grande semaine des tout-petits ont été un levier pour alimenter la relation locale-régionale.

Le soutien et le renforcement des pratiques évaluatives des partenaires

Le 14 juin 2017, Avenir d'enfants a réuni 240 participants dans le cadre d'une **Journée de dialogue sur l'évaluation** à Drummondville. Cette journée a été l'occasion d'échanger autour de méthodes d'évaluation inspirantes, simples et concrètes. Parmi les participants, 99 % (sur un total de 128 répondants au sondage de satisfaction qui a suivi la journée) ont dit avoir apprécié la journée, et 89 % ont indiqué que la journée a répondu à leurs attentes. Par ailleurs, comme suite à la journée, 90 % ont indiqué avoir envie d'acquérir de nouvelles connaissances ou d'en approfondir certaines en matière d'évaluation.

3. JOINDRE LES FAMILLES EN SITUATION DE DÉFAVORISATION

À l'inverse des facteurs de protection, certains facteurs de risque augmentent la probabilité qu'un enfant rencontre des difficultés sur le plan de sa santé et de son bien-être. Parmi eux, on trouve la faible scolarité des parents ou un faible revenu. Agir en milieu défavorisé est nécessaire pour favoriser l'égalité des chances le plus tôt possible dans la vie des enfants. Cela peut pourtant s'avérer une tâche complexe puisque le parcours de vie des familles vulnérables est souvent plus difficile, et ce, dès la tendre enfance.

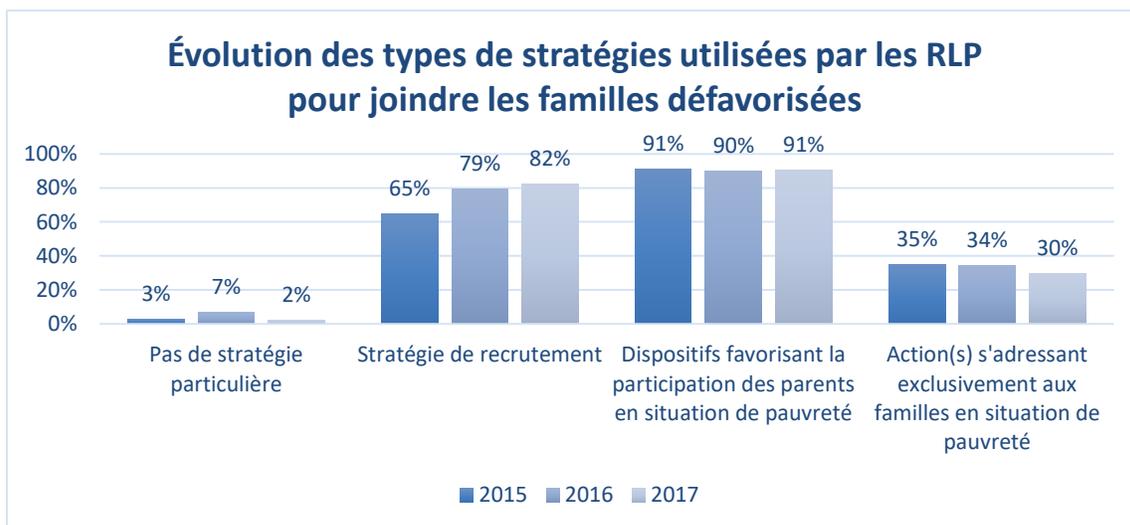
Avenir d'enfants soutient des communautés défavorisées ou qui comprennent des zones importantes de pauvreté. Si les RLP qui sont d'emblée dans les communautés défavorisées s'adressent directement à leur population, les autres font des efforts considérables pour joindre ces familles défavorisées enclavées dans des zones plus aisées.

Malgré ces efforts, l'enjeu demeure encore présent et on constate plusieurs barrières empêchant d'avoir des stratégies efficaces. C'est pourquoi nous avons prévu accentuer nos efforts de soutien pour l'année 2017-2018, en encourageant les milieux le désirant à s'engager dans des approches réflexives sur les pratiques à l'égard des familles en situation de défavorisation et en rendant disponibles des connaissances et de l'expertise pouvant leur être utiles.

Les avancées significatives

Les données issues des mises en contexte des plans d'action 2017-2018 montrent l'importance des mesures visant à surmonter les barrières d'accès dites « physiques » vécues par les familles défavorisées : mise en place d'activités gratuites ou à faibles coûts, activités offertes dans des organismes fréquentés par les familles défavorisées, offre d'un service de garde durant les activités, divers incitatifs (collation, transport, etc.), adaptation des plages horaires, etc. C'est le cas de 91 % des RLP qui utilisent des dispositifs favorisant la participation des familles défavorisées. En outre, 82 % des RLP recourent à des stratégies de recrutement visant à joindre les familles défavorisées (références, démarchage, bouche-à-oreille, etc.).

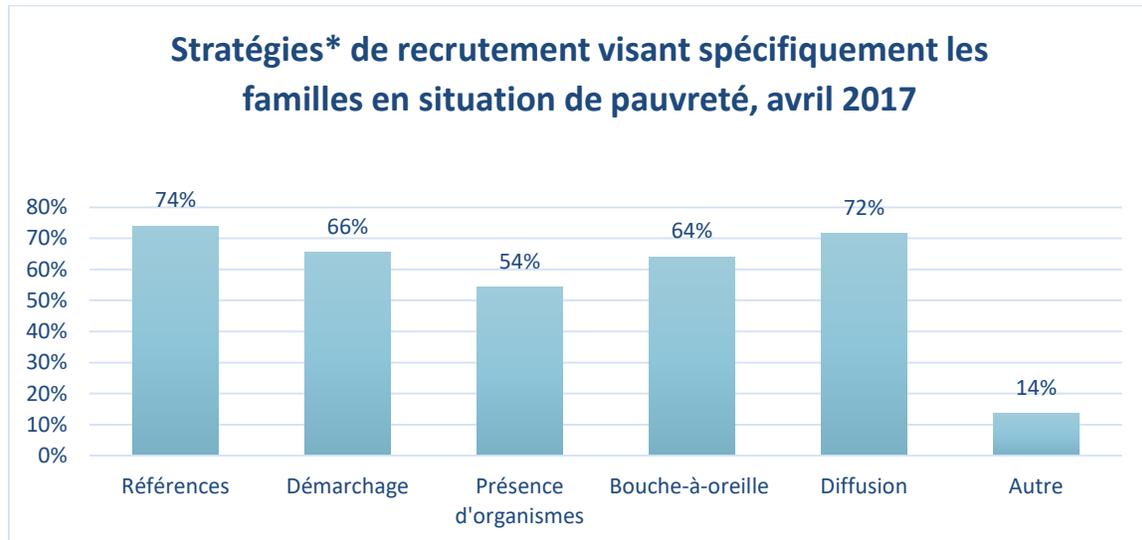
Figure 1 - Évolution des types de stratégies utilisées par les RLP pour joindre les familles défavorisées



Source : Mise en contexte des plans d'action, avril 2017

Parmi les stratégies de recrutement utilisées par 82 % des RLP, les suivantes sont identifiées :

Figure 2 – Stratégies* de recrutement visant spécifiquement les familles en situation de pauvreté, avril 2017



Source : Mise en contexte des plans d'action, avril 2017

***Description des stratégies**

- *Références par les partenaires ou intervenants terrain (ex : intervenants SIPPE)*
- *Démarchage dans les milieux de vie (ex : HLM, parcs)*
- *Présence dans les organismes de première ligne (ex : maison de la famille est présent à la banque alimentaire)*
- *Bouche-à-oreille par les parents*
- *Stratégies variées de diffusion (dépliants, affichage dans babillards etc...)*

La contribution d'Avenir d'enfants

Les RLP mettent en œuvre de plus en plus d'actions qui visent spécifiquement à mieux joindre ces familles. L'action de type « agent de milieu » en est un exemple : celle-ci a été déployée par 51 RLP à travers le Québec l'an dernier.

Par ailleurs, il faut mentionner que certains RLP mettent en œuvre des actions visant à surmonter des barrières sociales et même systémiques pour mieux joindre les familles défavorisées. Quelques exemples :

- Le RLP de Bécancour met en œuvre l'action « Faire village autour des familles ». Elle permet d'intervenir auprès de différentes organisations afin de les sensibiliser sur les impacts des préjugés et d'amorcer avec elles des réflexions sur les meilleures pratiques à favoriser afin de contribuer à l'intégration des familles en contexte de vulnérabilité dans la communauté.
- Le RLP Val-Saint-François a, pour sa part, développé une stratégie « approche commune en matière de pauvreté et d'exclusion sociale ». Celle-ci consiste en une série d'actions (conférences, communautés de pratique, formations) visant l'intégration, parmi les intervenants, de nouvelles pratiques intersectorielles en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

- Le RLP Hull en santé met en œuvre l’action « Ma vie, mon projet, ma réussite ». Ce projet vise à créer les conditions propices pour que les jeunes mamans fassent des choix et posent des actions, dans un avenir rapproché, pour construire leur avenir. Il s’agit d’offrir aux jeunes mamans référées par le programme SIPPE une démarche de développement socioprofessionnel intensive en groupe, suivie d’une démarche individuelle en orientation pour celles qui le désirent.

Le projet **Constellation – phase 2** mené par Horizon 0-5, instance régionale en petite enfance de Montréal, a parcouru cette année une étape importante de sa mise en œuvre : l’expérimentation de la démarche Constellation et ses outils pour soutenir des organisations travaillant avec des familles qui ont de jeunes enfants. Il s’agit d’une approche réflexive pour mieux joindre les familles isolées. L’évaluation de la mise en œuvre et des effets de cette expérimentation a permis de formuler des recommandations pour améliorer les outils et préparer la phase 3 qui vise l’implantation de cette démarche dans les organisations intéressées. Les principaux constats qui sont ressortis de l’évaluation des effets³ reconnaissent la pertinence des contenus des cahiers et de la démarche. Pour la phase 3, il est prévu de diffuser et présenter la démarche auprès d’organisations montréalaises ainsi que de partenaires régionaux à travers le Québec. La mise sur pied de groupes d’échanges viendra également soutenir l’appropriation de la démarche Constellation par les acteurs en petite enfance.

4. AMÉLIORER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

En matière de performance organisationnelle, nous avons encore cette année porté une attention particulière au suivi et à l’amélioration continue de nos façons de procéder en matière d’efficience, de reddition de compte et de gestion des ressources humaines. Nous avons également amorcé une réflexion afin d’identifier les meilleures stratégies pour pérenniser le legs d’Avenir d’enfants.

Une gestion agile et flexible des ressources

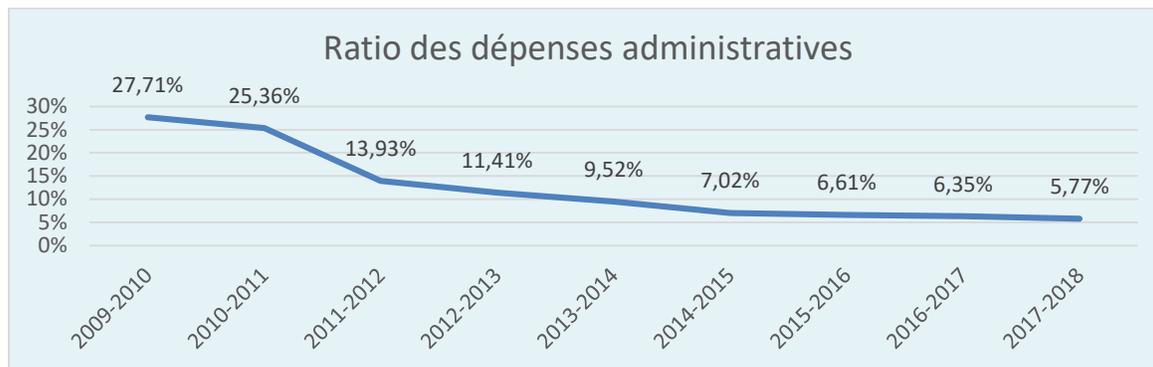
Les ressources financières et matérielles d’Avenir d’enfants

Afin de tenir compte des besoins renouvelés de l’organisation dans le contexte de fin de mandat et d’optimiser l’utilisation de ses ressources, la direction des finances a procédé à la révision et à l’allègement des processus d’administration et de gestion, tout en maintenant le niveau de contrôle adéquat.

Par ailleurs, le ratio des dépenses administratives continue de décroître, passant de 27,71 % au début des activités d’Avenir d’enfants à 5,77 % pour la dernière année financière.

³ V. Goulet (CFP), Rapport d’évaluation finale : *expérimentation de la démarche et outils pour rejoindre les familles isolées et répondre à leurs besoins, projet constellation - en action pour les familles isolées*, Horizon 0-5, 2017.

Figure 3 - Évolution du ratio des dépenses administratives



Pour ce qui est du nombre d'états financiers audités sans réserve, mentionnons que cette année ne fait pas exception aux huit précédentes. En effet, les neuf audits réalisés à ce jour portent la mention « sans réserve » et le rapport de l'auditeur ne fait état d'aucune modification.

Les ressources humaines

Plusieurs actions ont été entreprises afin de soutenir les employés dans la perspective de la fin de mandat. Un sondage a été effectué par la direction des ressources humaines auprès des employés d'Avenir d'enfants en juin 2017 afin de recueillir leurs préoccupations et leurs besoins en vue de leur transition professionnelle. À partir des résultats, un plan de mesures de soutien pour accompagner les employés vers la fin de leur emploi et soutenir leur transition professionnelle a été développé et mis en œuvre. De plus, un plan de gestion du changement a été élaboré.

Un comité de communications à la transition professionnelle composé d'employés a été mis sur pied afin de déterminer les meilleurs véhicules de communications pour diffuser les informations relevant du plan de soutien à la transition professionnelle d'une manière créative et utile à tous les employés. Avec la direction des ressources humaines, ce comité a notamment contribué à la création d'un espace dédié à la transition professionnelle des employés sur l'intranet de l'organisation. Ce site se veut une boîte à outils évolutive pour accompagner les employés durant cette étape importante de la fin de mandat, afin de la vivre positivement et d'augmenter leur niveau d'employabilité.

Par ailleurs, des mécanismes ont été mis en place afin que, malgré le contexte de fermeture, les employés se sentent mobilisés et contributifs à l'atteinte des objectifs de l'organisation. Des sondages organisationnels visant à « prendre le pouls » des besoins et des préoccupations des employés ont donc été programmés sur une base régulière, tandis que des mécanismes de partage de l'information concernant le Plan d'action intégré et les plans de travail des employés ont été mis en place.

Pour 2017-2018, deux sondages organisationnels ont été effectués (décembre 2017 et février 2018) dont les résultats ont teinté le rythme et les orientations du plan de gestion du changement en lien avec la fin de mandat et la transition professionnelle.

Une démarche de pérennisation du legs d'Avenir d'enfants

La formalisation des collaborations avec des acteurs externes en vue d'une poursuite du soutien au travail collectif en petite enfance au-delà de 2020.

Au cours de la dernière année, nous avons amorcé des discussions quant à des collaborations concrètes avec certains acteurs nationaux dans le but de formaliser des ententes mettant des ressources humaines d’Avenir d’enfants à leur service. Nous croyons qu’il s’agit d’une stratégie efficace pour poursuivre le soutien à la capacité d’agir de ces acteurs qui sont souvent à repositionner leurs raisons d’être et leurs offres de service et en attente de financement. Notre soutien permettrait d’assurer un pont entre la fin du financement d’Avenir d’enfants et le début d’un nouveau mode de financement, tout en permettant d’assurer un transfert de connaissances issues de notre expérience.

Nous avons également identifié des actifs d’Avenir d’enfants et des acteurs externes susceptibles d’être intéressés à les reprendre à la fin de notre mandat. La prochaine année nous permettra d’élaborer une stratégie de transfert adéquate afin de concrétiser ces transferts.

De plus, les différentes instances nationales où nous siégeons nous permettent de faire valoir la nécessité que les acteurs de tous les niveaux se donnent les mécanismes et la gouvernance nécessaires à la poursuite du travail collectif en petite enfance au-delà de 2020.

Faire connaître les retombées de l’expérience d’Avenir d’enfants.

Nous avons commencé les travaux de préparation du bilan 10 ans de l’expérience d’Avenir d’enfants. Un plan de travail ainsi qu’une table des matières ont été réalisés et approuvés par un sous-comité du conseil d’administration. Des travaux sont amorcés pour la réalisation de baladodiffusions en tant que produits dérivés.

L’année qui s’achève a également permis à la démarche de récits de pratique en accompagnement de se finaliser. Cette démarche visait à témoigner du type et de l’intensité du soutien offert par Avenir d’enfants. Des résultats de ce projet découlent trois principaux constats. Pour offrir un accompagnement significatif qui entraîne des changements durables en contexte complexe de travail collectif intersectoriel, il faut prévoir du temps, de l’expertise et une structure de soutien souple, ouverte et adaptable.

Enfin, nous avons amorcé le déploiement de l’approche de Récolte des effets auprès des RLP. Il s’agit d’une méthodologie qualitative d’évaluation des effets pour des actions, projets ou programmes de développement social en contexte de complexité. Cette approche vise à permettre aux partenaires d’un RLP d’identifier les changements générés par les actions mises en place dans leurs communautés ainsi que les principaux éléments ayant contribué à ces changements. Cette approche est très prometteuse afin de faire connaître certaines retombées de l’expérience d’Avenir d’enfants.

ANNEXE 1 : TABLEAUX DES OCTROIS FINANCIERS

Regroupements locaux de partenaires

Note. Les sommes octroyées par le conseil d'administration aux regroupements locaux de partenaires varient d'une période d'un an à trois ans.

TERRITOIRES	RÉGIONS	REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2018
Centre	Montérégie	Acton		878 502 \$
Centre	Centre-du-Québec	Arthabaska et de l'Érable		1 530 185 \$
Centre	Estrie	Ascot		644 040 \$
Centre	Montérégie	Beauharnois-Salaberry		1 693 835 \$
Centre	Centre-du-Québec	Bécancour		998 987 \$
Centre	Montérégie	Brome-Missisquoi		1 854 569 \$
Centre	Montérégie	Brossard/Saint-Lambert		1 323 988 \$
Centre	Estrie	Coaticook		1 165 832 \$
Centre	Mauricie	Des Chenaux		581 043 \$
Centre	Estrie	Des Sources		1 739 117 \$
Centre	Montérégie	Farnham		659 077 \$
Centre	Estrie	Granit		1 224 634 \$
Centre	Montérégie	Haut-Richelieu		993 387 \$
Centre	Estrie	Haut-Saint-François		1 156 548 \$
Centre	Montérégie	Haut-Saint-Laurent		1 826 306 \$
Centre	Montérégie	Jardins-de-Napierville		682 907 \$
Centre	Montérégie	Kahnawake		53 120 \$
Centre	Montérégie	La Haute-Yamaska		1 767 500 \$
Centre	Montérégie	La Vallée-du-Richelieu		1 330 170 \$
Centre	Montérégie	Longueuil		1 813 972 \$
Centre	Montérégie	Marguerite-d'Youville		664 768 \$
Centre	Mauricie	Maskinongé		434 861 \$
Centre	Montérégie	Maskoutains		1 276 830 \$
Centre	Mauricie	Mékinac		555 691 \$
Centre	Estrie	Memphrémagog		1 954 661 \$
Centre	Centre-du-Québec	Nicolet-Yamaska		1 010 897 \$
Centre	Montérégie	Pierre-De Sorel		2 134 136 \$
Centre	Montérégie	Roussillon-Châteauguay		1 184 313 \$

Centre	Montérégie	Rouville		1 122 072 \$
Centre	Montérégie	Saint-Hubert		1 443 244 \$
Centre	Mauricie	Shawinigan		1 034 347 \$
Centre	Estrie	Sherbrooke Est (Fleurimont)		1 736 598 \$
Centre	Mauricie	Trois-Rivières		1 423 561 \$
Centre	Estrie	Val-Saint-François		1 333 842 \$
Centre	Montérégie	Vaudreuil-Soulanges		1 066 098 \$
Centre	Montérégie	Waterloo		1 451 902 \$
Est	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Avignon-Bonaventure		1 652 275 \$
Est	Capitale-Nationale	Basse-Ville (Saint-Roch/Saint-Sauveur)		1 549 227 \$
Est	Capitale-Nationale	Beauport		905 022 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Bellechasse		947 788 \$
Est	Côte-Nord	Caniapiscau		391 221 \$
Est	Capitale-Nationale	Charlevoix		1 045 821 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Chicoutimi		1 066 064 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	COSMOSS Bas-Saint-Laurent (phase 5)**	170 000 \$	3 627 884 \$
Est	Capitale-Nationale	Haute-Ville		480 069 \$
Est	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine		905 082 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Jonquière		706 676 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	Kamouraska		542 579 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	La Baie		1 062 385 \$
Est	Capitale-Nationale	La Cité Limoilou		1 551 488 \$
Est	Capitale-Nationale	La Côte-de-Beaupré		477 352 \$
Est	Capitale-Nationale	La Côte-de-Gaspé		711 367 \$
Est	Côte-Nord	La Haute-Côte-Nord		968 882 \$
Est	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	La Haute-Gaspésie		935 195 \$
Est	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	La Haute-Saint-Charles		469 783 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	La Matanie		987 145 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	La Matapédia		738 317 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	La Mitis		579 192 \$
Est	Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce		916 511 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean Est		1 119 490 \$

Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Le Domaine-du-Roy	1 146 653 \$
Est	Côte-Nord	Le Golfe-du-Saint-Laurent (Basse-Côte-Nord)	623 828 \$
Est	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Le Rocher-Percé	925 159 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Les Appalaches	1 248 042 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	Les Basques	554 947 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Les Etchemins	990 685 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Lévis	1 157 609 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Lotbinière	800 275 \$
Est	Côte-Nord	Manicouagan	802 914 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Maria-Chapdelaine	1 086 844 \$
Est	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Mashteuiatsh	74 864 \$
Est	Côte-Nord	Minganie	933 518 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Montmagny-L'Islet	1 671 547 \$
Est	Côte-Nord	Pessamit	15 511 \$
Est	Côte-Nord	Port-Cartier	883 638 \$
Est	Capitale-Nationale	Portneuf	1 024 568 \$
Est	Capitale-Nationale	Quartier Duberger-Les Saules	1 096 245 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	Rimouski	698 486 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup	539 244 \$
Est	Chaudière-Appalaches	Robert-Cliche et Beauce-Sartigan	1 287 447 \$
Est	Capitale-Nationale	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	722 563 \$
Est	Côte-Nord	Sept-Îles	878 239 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	Témiscouata	1 086 458 \$
Est	Capitale-Nationale	Vanier	586 134 \$
Montréal	Montréal	Ahuntsic	2 176 076 \$
Montréal	Montréal	Anjou	1 943 775 \$
Montréal	Montréal	Bordeaux-Cartierville	2 357 546 \$
Montréal	Montréal	Cavendish	1 207 462 \$
Montréal	Montréal	Faubourg Centre-Sud	1 244 236 \$
Montréal	Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	1 572 683 \$
Montréal	Montréal	Lac Saint-Louis	1 116 417 \$
Montréal	Montréal	Lachine	990 264 \$

Montréal	Montréal	LaSalle	1 122 620 \$
Montréal	Montréal	Mercier-Est	2 289 248 \$
Montréal	Montréal	Mercier-Ouest	1 644 725 \$
Montréal	Montréal	Montréal-Nord	816 839 \$
Montréal	Montréal	Outremont	546 477 \$
Montréal	Montréal	Parc-Extension	913 332 \$
Montréal	Montréal	Peter-McGill	882 400 \$
Montréal	Montréal	Petite-Patrie	1 787 558 \$
Montréal	Montréal	Pierrefond-Roxboro	2 596 884 \$
Montréal	Montréal	Pointe-aux-Trembles	2 194 705 \$
Montréal	Montréal	Rivière-des-Prairies	2 072 103 \$
Montréal	Montréal	Rosemont	1 294 476 \$
Montréal	Montréal	Saint-Henri/Petite Bourgogne	2 580 350 \$
Montréal	Montréal	Saint-Laurent	2 962 367 \$
Montréal	Montréal	Saint-Léonard	1 412 213 \$
Montréal	Montréal	Saint-Michel	2 012 806 \$
Montréal	Montréal	Verdun	759 861 \$
Montréal	Montréal	Ville-Émard – Côte-Saint- Paul	999 144 \$
Montréal	Montréal	Villeray	1 190 440 \$
Ouest	Abitibi- Témiscamingue	Abitibi (Amos)	1 357 205 \$
Ouest	Abitibi- Témiscamingue	Abitibi-Ouest	1 204 914 \$
Ouest	Laurentides	Antoine-Labelle (Mont-Laurier/Rivière-Rouge)	1 556 263 \$
Ouest	Laurentides	Argenteuil (Lachute)	1 686 180 \$
Ouest	Outaouais	Aylmer	1 080 628 \$
Ouest	Laval	Chomedey	1 488 874 \$
Ouest	Outaouais	Cœur-des-Vallées (Papineau - Petite-Nation)	1 264 864 \$
Ouest	Lanaudière	D'Autray	928 882 \$
Ouest	Laurentides	Deux-Montagnes	1 868 409 \$
Ouest	Laval	Est de Laval	1 281 389 \$
Ouest	Outaouais	Gatineau Ouest	1 975 358 \$
Ouest	Outaouais	Hull en santé	1 029 215 \$
Ouest	Lanaudière	Joliette	821 196 \$
Ouest	Laurentides	La Rivière-du-Nord (Saint- Jérôme)	1 548 903 \$

Ouest	Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	1 938 671 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue	La Vallée-de-l'Or	2 117 395 \$
Ouest	Lanaudière	L'Assomption	467 327 \$
Ouest	Laval	Laval-des-Rapides - Marigot	1 047 187 \$
Ouest	Outaouais	Les Collines-de-l'Outaouais	999 395 \$
Ouest	Laurentides	Les Laurentides (Sainte-Agathe)	1 648 822 \$
Ouest	Lanaudière	Les Moulins	735 600 \$
Ouest	Laurentides	Les Pays-d'en-Haut	1 327 485 \$
Ouest	Lanaudière	Matawinie	1 471 138 \$
Ouest	Laurentides	Mirabel	608 827 \$
Ouest	Lanaudière	Montcalm	1 153 696 \$
Ouest	Laval	Ouest de Laval	1 167 210 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue	Pikogan	72 830 \$
Ouest	Outaouais	Pontiac	1 443 118 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	1 468 351 \$
Ouest	Laval	Sainte-Rose-Fabreville	894 291 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue	Témiscamingue	1 395 483 \$
Ouest	Laurentides	Thérèse-De Blainville	1 201 361 \$
Ouest	Outaouais	Vieux Gatineau	756 706 \$
Ouest	Laval	Vimont	567 632 \$
Total		139	173 179 585 \$

Regroupements locaux de partenaires : répartition des octrois par région

TERRITOIRES	RÉGIONS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2018
Centre	Centre-du-Québec		3 540 069 \$
Centre	Estrie		10 955 272 \$
Centre	Mauricie		4 029 503 \$
Centre	Montérégie		25 220 696 \$
Est	Capitale-Nationale		10 149 856 \$
Est	Chaudière-Appalaches		9 019 904 \$
Est	Côte-Nord		5 497 751 \$
Est	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		4 887 494 \$
Est	Saguenay-Lac-Saint-Jean		6 262 976 \$
Est	Bas-Saint-Laurent**	170 000 \$	9 354 252 \$
Montréal	Montréal		42 687 007 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue		7 616 178 \$
Ouest	Lanaudière		5 577 839 \$
Ouest	Laurentides		11 446 250 \$
Ouest	Laval		6 446 583 \$
Ouest	Outaouais		10 487 955 \$
Total	Total	170 000 \$	173 179 585 \$

*Depuis sa création, Avenir d'enfants a soutenu financièrement 144 regroupements différents, dont 139 ayant un plan d'action en cours au 31 mars 2017.

**Transfert à COSMOSS Bas-St-Laurent d'une ressource humaine afin de compléter la délégation de gestion à ce milieu.

Partenariats avec les nations autochtones

VOLETS	NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS 2009 - 2018
Premières Nations	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Frais de fonctionnement, plan d'action		9 310 063 \$
Inuits	Northern Village of Kuujjuarapik	Inuits - Illaginit		342 145 \$
	The Nunavik Regional Board of Health and social services (NRBHSS)	Nunavik Family House	87 500 \$	806 800 \$
			87 500 \$	1 148 945 \$
Milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)	Abinodjic		519 696 \$
		Abinodjic (Phase 2)		974 706 \$
		NINAN : Ensemble!		400 000 \$
	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)	Délégation les principales fonctions de soutien et suivi des deux projets	25 000 \$	25 000 \$
		NINAN - Mamu Attussetau (Phase 2)		1 395 000 \$
			25 000 \$	3 314 402 \$
Projets spéciaux	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	CACO - Renforcement des capacités		221 778 \$
		Forum Premières Nations (2013)		91 300 \$
		Prévention de la violence et des agressions dans les communautés (PVAC)		282 905 \$
			- \$	595 983 \$
Cris	Cree Nation Government	Maamuu Uhpichinaausuutaa (CNG)		2 221 000 \$
Total général			112 500 \$	16 590 393 \$

Projets en partenariat et innovation (projets en cours)

NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS 2009 - 2018
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ (Phase 3)	75 000 \$	464 800 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE)	Petite enfance, grande importance (PEGI)		2 328 015 \$
	Petite enfance, grande qualité (PEGQ)	1 400 000 \$	1 400 000 \$
Cégep de Saint-Hyacinthe	Halte-garderie du cœur... pour toujours (Cégep de Saint-Hyacinthe)	40 000 \$	1 196 958 \$
Cégep Saint-Jérôme	L'approche Jeux d'enfants (Phase 2)		535 540 \$
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)	Accroître les compétences du personnel en milieu de garde en matière de prévention et de dépistage des mauvais traitements physiques chez les 0-5 ans	25 000 \$	25 000 \$
Fédération québécoise des organismes communautaires (FQOCF)	Agora (FQOCF) - Phase 2	695 000 \$	695 000 \$
Fondation Marie-Vincent	La Lanterne: La petite enfance au sommet des priorités sociales : des actions pour la prévention		900 000 \$
Fondation OLO	1000 jours pour savourer la vie (OLO)		3 000 000 \$
Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)	Ma famille ma communauté (INESSS)		400 000 \$
Maison Bleue	L'EMPREINTE : projet de diffusion et d'appropriation		210 000 \$
Premier Pas Champlain	Projet d'orthophonie communautaire (Phase 2) - pour le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires		496 100 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEIM)/Horizon 05	Constellation: En action pour les familles isolées (Horizon 0-5) (Phase 3)	267 000 \$	267 000 \$
Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)	Guide d'adaptation des pratiques des partenaires de la communauté concernés par les réalités paternelles	127 700 \$	127 700 \$
Réseau pour un Québec famille	Positionnement et capacité d'agir du Réseau pour un Québec famille	200 000 \$	200 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	Évaluation du plan intégré de quartier		140 000 \$
Total (projets en cours)		2 829 700 \$	12 386 113 \$

Projets en partenariats et innovation (projets terminés)

NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉES FINANCIÈRES 2017-2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS 2009 - 2018
Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ)	Ma famille ma communauté (ACJQ)		1 105 528 \$
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ		272 800 \$
	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ (Phase 2)		492 990 \$
	Commission éducation petite enfance		150 000 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE)	Évaluation de la stratégie partenariale Gazelle et Potiron		45 000 \$
	Fonction qualité (AQCEPE)		2 641 641 \$
	Petite enfance grande forme (PEGF)	98 835 \$	533 835 \$
	Qu'est-ce qui se passe dans ta tête? (AQCEPE)		65 000 \$
Carrefour action municipale et famille (CAMF)	Municipalités amies des enfants (CAMF)		145 500 \$
	Municipalités et tout-petits, une alliance gagnante		710 235 \$
Cégep Saint-Jérôme	Jeux d'enfants (Cégep Saint-Jérôme)		2 750 000 \$
Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE)	Amélioration des outils d'intervention à petits pas		28 500 \$
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)	Accroître les compétences du personnel en milieu de garde en matière de prévention et de dépistage des mauvais traitements physiques chez les 0-5 ans		33 424 \$
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne	Jouer et se raconter... (ERIT)		13 722 \$
Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP)	Enquête sur l'expérience préscolaire (DSP)		197 000 \$
	Agora (FQOCF)		4 569 780 \$
Fédération québécoise des organismes communautaires (FQOCF)	Agora (FQOCF) - Phase 2		2 845 391 \$
	Pédiatrie sociale en communauté (FDJ)		1 870 000 \$
	1000 jours pour savourer la vie (OLO)		30 000 \$
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Guide <i>Mieux vivre 2-5ans</i> (INSPQ)		53 400 \$
Maison Bleue	Un modèle innovateur en périnatalité sociale (Maison Bleue)		519 870 \$
Premier Pas Champlain	L'amélioration de l'accès aux services en développement du langage et en orthophonie dans l'ensemble des territoires de CSSS de la Montérégie (Phase1) - pour le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires		270 000 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de l'île	Constellation: En action pour les familles isolées (Horizon 0-5)		574 641 \$

de Montréal (RCPEIM)/Horizon 05	Constellation: En action pour les familles isolées (Horizon 0-5) (Phase 2)	489 293 \$
Réseaux des centres de ressources périnatales	Victoires (RCRP)	150 000 \$
Réseau Réussite Montréal/Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	Soutien à la coordination du Groupe d'action	10 000 \$
Université de Montréal	AIDES (UdM)	448 705 \$
Université du Québec à Trois-Rivières	Carrefour national en éducation à la petite enfance (UQAT)	19 102 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	UQAT RCPEATNQ	148 825 \$
Université du Québec en Outaouais (UQO)	Initiative Amis des pères (UQO)	2 594 649 \$
Université Laval	Portés sur la qualité, nourrissons 0-30 mois (UdL-RCPEATNQ)	357 185 \$
Ville de Montréal	Projet d'animation en éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ)	20 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	Vivre St-Michel en santé	65 000 \$
Total (projets terminés)		98 835 \$ 24 221 016 \$
Total		2 928 535 \$ 36 607 129 \$

Instances régionales

TERRITOIRES	INSTANCES RÉGIONALES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS 2009 - 2020
Centre	Collectif pour le développement optimal des enfants de 0 à 5 ans de la région de l'Estrie		316 660 \$
Centre	Comité régional Opération Colibri		270 833 \$
Centre	Regroupement intersectoriel régional pour l'enfance (RIRE) de la Mauricie et du Centre du Québec		232 500 \$
Est	Comité jamésien de promotion des saines habitudes de vie (Groupe petite enfance)		200 000 \$
Est	Concertation intersectorielle sur le développement des tout-petits et leur entrée à l'école réussie dans la Capitale-Nationale		412 500 \$
Est	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire		362 500 \$
Est	COSMOSS Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé		272 500 \$
Est	Immigration - Petite enfance Capitale-Nationale - Volet 1 (CMQ)		147 532 \$
Est	Instance régionale Chaudière-Appalaches		150 000 \$
Est	RAP Côte-Nord - Réussite - Accomplissement - Persévérance		350 000 \$
Est	Réseau régional des partenaires en développement social et des collectivités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT)		387 500 \$
Montréal	Horizon 0-5		450 000 \$
Ouest	Comité de gestion de l'entente de partenariat pour l'amélioration de la santé globale par la promotion et la prévention, pour l'adoption et le développement des saines habitudes de vie à Laval		387 500 \$
Ouest	Comité régional -9 mois à 5 ans des Laurentides		212 500 \$
Ouest	Envolée 0-5 ans		400 000 \$
Ouest	IMPACTe Outaouais		387 500 \$
Ouest	Table régionale Espace Famille (TREF)		337 500 \$
Dagenais	Projets spéciaux		720 000 \$
Total			5 997 525 \$

Projets en alliances stratégiques, valorisation et communication

NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2018
Réseau pour un Québec famille	Grande semaine des tout-petits (2018 et 2019)	500 000 \$	500 000 \$
Avenir d'enfants	Grande semaine des tout-petits (2017)	250 000 \$	250 000 \$
Institut de la statistique du Québec	Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM)		297 000 \$
Institut de la statistique du Québec	Enquête québécoise sur l'expérience des parents des enfants de 0 à 5 ans (EQEPE)		1 539 642 \$
Institut de la statistique du Québec	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)	167 537 \$	2 202 464 \$
Réseau pour un Québec famille	Semaine québécoise des familles (RQF)		70 000 \$
Réseau pour un Québec famille	Sommet de la famille 2018	150 000 \$	150 000 \$
Réseau réussite Montréal	Journées de la persévérance scolaire (JPS)	30 000 \$	30 000 \$
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	1.2.3 Géant		1 000 000 \$
Total		1 097 537 \$	6 039 106 \$

Organismes communautaires Famille

TERRITOIRES	RÉGIONS	NOMBRE D'ORGANISMES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2017 - 2018	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2018
Centre	Centre-du-Québec	7		440 000 \$
Centre	Estrie	14		870 000 \$
Centre	Mauricie	9		550 000 \$
Centre	Montérégie	42		2 820 000 \$
Est	Bas-Saint-Laurent	12		820 000 \$
Est	Capitale-Nationale	15		960 000 \$
Est	Chaudière-Appalaches	12		890 000 \$
Est	Côte-Nord	9		600 000 \$
Est	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	7		490 000 \$
Est	Nord-du-Québec	4		160 000 \$
Est	Saguenay—Lac-Saint-Jean	14		920 000 \$
Montréal	Montréal	54		3 590 000 \$
Ouest	Abitibi-Témiscamingue	6		420 000 \$
Ouest	Lanaudière	12		660 000 \$
Ouest	Laurentides	15		1 050 000 \$
Ouest	Laval	12		760 000 \$
Ouest	Outaouais	13		910 000 \$
Total		257		16 910 000 \$

ANNEXE 2 : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
PRODUITS		
Contributions pour les activités	46 424 065 \$	47 305 675 \$
Revenus de placements	96 074	137 395
Amortissement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	61 705	73 613
Radiation		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	336	6 552
Apports afférents aux stocks – Jeux d'enfants	569 682	-
	47 151 862	47 523 235
CHARGES		
Fonction Soutien aux communautés et partenariats		
Dotations – Communautés	30 103 040	30 688 643
Dotations – Partenariats	6 834 449	6 012 752
Don des stocks – Jeux d'enfants	550 891	-
Soutien et accompagnement	6 941 834	7 805 601
	44 430 214	44 506 996
Fonction Administration	2 721 648	3 016 239
Total des charges	47 151 862	47 523 235
Excédent des produits sur les charges et actif net	- \$	- \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 mars 2018, avec informations comparatives de 2017

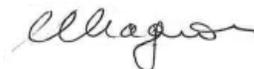
	2018	2017
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 797 920 \$	9 304 699 \$
Apports à recevoir	1 250 000	-
Débiteurs	188 493	163 856
Stocks – Jeux d'enfants	-	569 682
Frais payés d'avance	27 769	25 305
	9 264 182	10 063 542
Immobilisations corporelles	150 206	173 021
	9 414 388 \$	10 236 563 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 662 928	1 603 315
Apports reportés	4 601 254	7 890 545
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	150 206	173 021
Apports reportés afférents aux stocks – Jeux d'enfants	-	569 682
	9 414 388	10 236 563
ACTIF NET	-	-
	9 414 388 \$	10 236 563 \$

Les états financiers audités complets sont disponibles sur demande.

Au nom du Conseil,



Jean-Pierre Hotte
Administrateur



Claude Chagnon
Administrateur



**ÉTATS FINANCIERS
DU FONDS POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DES JEUNES ENFANTS**

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTATS FINANCIERS (non audités)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE LA VARIATION DU SURPLUS CUMULÉ (non audités)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
	<u>Budget</u>	<u>Résultats réels</u>	<u>Résultats réels</u>
REVENUS			
Taxes à la consommation - Tabac	15 000 000 \$	15 000 000 \$	15 000 000 \$
Intérêts sur avances au Fonds général	30 600	109 426	43 076
	<u>15 030 600</u>	<u>15 109 426</u>	<u>15 043 076</u>
DÉPENSES			
Subvention pour le développement des jeunes enfants	21 250 000	21 250 000	21 250 000
DÉFICIT DE L'EXERCICE	<u>(6 219 400) \$</u>	<u>(6 140 574) \$</u>	<u>(6 206 924) \$</u>
 SURPLUS CUMULÉ AU DÉBUT	 20 459 200	 20 459 134	 26 666 058
SURPLUS CUMULÉ À LA FIN	<u><u>14 239 800</u> \$</u>	<u><u>14 318 560</u> \$</u>	<u><u>20 459 134</u> \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)
AU 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Intérêts courus à recevoir	44 254 \$	10 381 \$
Avances au Fonds général	<u>14 274 306</u>	<u>20 448 753</u>
	14 318 560	20 459 134
 PASSIF		
	0	0
 ACTIFS FINANCIERS NETS ET SURPLUS CUMULÉ	<u><u>14 318 560</u></u> \$	<u><u>20 459 134</u></u> \$

Obligations contractuelles (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Marie-Renée Roy, sous-ministre

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2018

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds, fonds spécial constitué par la *Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie* en date du 30 septembre 2009, a débuté ses activités le 2 décembre 2009. Il est administré par le ministère de la Famille.

Le Fonds a pour mission de contribuer à la réalisation de la mission du ministre de la Famille, en soutenant le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible le développement global de ces enfants tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents, à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement et à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 seront virés au fonds général et affectés au financement de mesures complémentaires conformes aux objets du fonds pour le développement des jeunes enfants, déterminées par le gouvernement et selon les modalités qu'il établit.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants dresse ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés, lorsque requis, sur des estimations et sur le jugement rigoureux de la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie de l'exercice.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Dépenses

Les dépenses de transferts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2018

3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser à la Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants une subvention d'un montant de 28 750 000 \$ (2017 50 000 000 \$). Les obligations contractuelles liées à cet engagement pour les prochains exercices s'élèvent à :

2019	21 250 000
2020	7 500 000
	<u>28 750 000</u> \$

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.



**ENTENTE DE MODIFICATION
AU PROTOCOLE
DE PARTENARIAT**

ENTENTE DE MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

conclue pour valoir en date du 26 mars 2018

ENTRE :

LE MINISTRE DE LA FAMILLE, pour et au nom du Gouvernement du Québec, agissant par madame Marie-Renée Roy, sous-ministre;

(ci-après le « **Ministre** »);

ET :

LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON, personne morale à but non lucratif dûment constituée dont le siège social est situé au 2001, avenue McGill College, bureau 1000, Montréal, Québec H3A 1G1, représentée aux fins des présentes par monsieur Jean-Marc Chouinard, président, dûment autorisé, tel qu'il le déclare;

(ci-après la « **Fondation** »).

ATTENDU QUE le Ministre et la Fondation (collectivement les « **Partenaires** ») ont signé un protocole d'entente (tel qu'amendé depuis, le « **Protocole d'entente** ») pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2020, en vertu duquel le Ministre et la Fondation verseront respectivement à la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (la « **Société de gestion** ») la somme de 150 000 000 \$ et la somme de 227 500 000 \$;

ATTENDU QUE le Protocole d'entente précité a été modifié une première fois par une entente conclue pour valoir en date du 11 octobre 2011, une deuxième fois par une entente conclue pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2012, une troisième fois par une entente conclue pour valoir à compter du 1^{er} avril 2015 et une quatrième fois par une entente conclue pour valoir à compter du 2 novembre 2016 de façon à ce que la contribution monétaire de la Fondation soit ultimement réduite à 227 500 000 \$, à être versée au moyen de versements annuels de 25 000 000 \$ pour chaque année de la durée du Protocole d'entente, à l'exception des années financières 2011-2012 à 2019-2020, pour lesquelles les versements sont de 22 500 000 \$ chacun, et ce, afin de tenir compte d'une contribution autre que monétaire de la Fondation, soit la réalisation d'une campagne sociétale intitulée *Naître et grandir* pendant ces années;

ATTENDU QUE la Fondation désire proposer une nouvelle campagne sociétale visant à favoriser la réussite éducative en faisant valoir l'importance de créer des conditions favorables au développement des jeunes enfants ainsi que le rôle essentiel de tous les acteurs de la société, campagne qui sera réalisée en collaboration avec plusieurs organismes impliqués dans la promotion de la petite enfance;

ATTENDU QUE le message de la nouvelle campagne sociétale est compatible avec la mission et les préoccupations respectives des deux Partenaires;

ATTENDU QUE les Partenaires s'entendent pour que les réductions de contribution convenues pour les années financières 2018-2019 et 2019-2020 et octroyées à la Fondation en contrepartie de la réalisation de la campagne sociétale *Naître et grandir 2017-2020* puissent également être utilisées, suivant les proportions fixées par les Partenaires, à la réalisation d'une nouvelle campagne sociétale visant à favoriser la réussite éducative en faisant valoir l'importance de créer des conditions favorables au développement des jeunes enfants ainsi que le rôle essentiel de tous les acteurs de la société ;

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Les réductions de contribution de 2 500 000 \$ consenties à la Fondation pour chacune des années financières 2018-2019 et 2019-2020 sont désormais consenties à hauteur de 1 000 000 \$ en contrepartie de la réalisation de stratégies de communication sous la bannière *Naître et grandir* et à hauteur de 1 500 000 \$ en contrepartie de la réalisation d'une nouvelle campagne sociétale visant à favoriser la réussite éducative en faisant valoir l'importance de créer des conditions favorables au développement des jeunes enfants ainsi que le rôle essentiel de tous les acteurs de la société ;

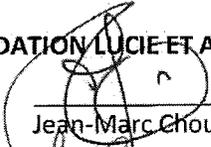
Toutes les autres dispositions de l'Entente de partenariat demeurent inchangées.

EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente entente de modification en double exemplaire aux dates et aux lieux suivants.

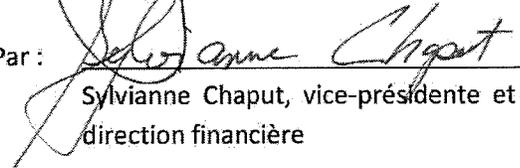
Date : 28 mars 2018
Lieu : Québec

LE MINISTRE DE LA FAMILLE
Par : 
Marie-Renée Roy, sous-ministre

Date : 23 mars 2018
Lieu : Montréal

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON
Par : 
Jean-Marc Chouinard, président

Date : 23/08/2018
Lieu : Montréal

Par : 
Sylvianne Chaput, vice-présidente et chef de la direction financière

